

CALENDRIER 2018/2019 DES COURS GUIDE DE PALANQUEE, INITIATEUR ET MF1

Cours niveau 4 - guide de palanquée	Date	Monitrice(s) – moniteur(s)	Téléphones
Préparation à l'examen du Niveau 4-GP	Mercredi 7 novembre	Magali FREY - Franck LORRAIN	06.86.36.67.96 - 06.83.04.74.36
Compétence environnement du N4-GP	Mercredi 14 novembre	Cédric BONHOMME	06.85.74.56.04
Physique 1 : pressions - compressibilité des gaz - flottabilité - pressions partielles	Mercredi 21 novembre	Christian DUTT	06.64.02.98.21
Physique 2 : saturation - vision - audition	Mercredi 28 novembre	Magali FREY - Katy SCHMITT	06.86.36.67.96 - 06.82.08.21.23
Physique 3 : exercices sur tous les thèmes	Mercredi 5 décembre	Michael MORIN - Magali FREY - Katy SCHMITT	06.03.66.11.31 - 06.82.08.21.23
Matériel 1	Mercredi 12 décembre	Valérie HEIDT - Christophe HEIDT	06.43.64.69.14
Matériel 2	Mercredi 19 décembre	Laurent MARCOUX - Magali FREY	06.74.61.29.96 - 06.86.36.67.96
Réglementation	Mercredi 9 janvier	Philippe ISSEMANN - Séverine BONHOMME	07.67.22.33.60 - 06.68.97.82.51
Matelotage	Mercredi 16 janvier	Katy SCHMITT - Fabrice SCHMITT	06.82.08.21.23 - 06.08.28.12.05
Physiologie 1 : oreille - SNC	Mercredi 23 janvier	Joël ARBARERI - Éric GRANDEMANGE	06.34.32.25.18 - 06.51.33.66.61
Physiologie 2 : circulation - ventilation	Mercredi 30 janvier	Pierre UBRICH	06.85.20.59.76
Accidents 1 : barotraumatiques et toxiques	Mercredi 6 février	Philippe FLORY - Claude KARGER	07.87.95.30.00 - 06.73.70.57.58
Accidents 2 : décompression	Mercredi 27 février	Magali FREY - Rémi DRETZEN	06.86.36.67.96 - 06.89.44.85.05
Accidents 3 : noyade, apnée et froid	Mercredi 6 mars	Philippe FLORY - Fabrice SCHMITT	07.87.95.30.00 - 06.08.28.12.05
Procédure de désaturation 1	Mercredi 13 mars	Gaëlle HIRN - Franck LORRAIN	06.73.12.62.55 - 06.83.04.74.36
Procédure de désaturation 2	Mercredi 20 mars	Michael MORIN - Gaëlle HIRN	06.03.66.11.31 - 06.73.12.62.55

Cours MF1	Date	Moniteur	Cours MF1	Date	Moniteur	Cours MF1	Date	Moniteur
Péda théorique	Jeudi 8 nov	M.Frey	Orga et sécu	Jeudi 17 janv	G.Hirn	Orga et sécu	Jeudi 28 mars	B.Geiler
Péda théorique	Jeudi 15 nov	M.Morin	Péda théorique	Jeudi 24 janv	B.Geiler	Orga et sécu	Jeudi 4 avril	M.Morin
Orga et sécu	Jeudi 22 nov	F.Lorrain	Péda théorique	Jeudi 31 janv	F.Leterme	Péda théorique	Jeudi 25 avril	T.Krummel
Orga et sécu	Jeudi 29 nov	T.Krummel	Péda théorique	Jeudi 7 fev	P.Flory	Péda théorique	Jeudi 2 mai	F.Lorrain
Péda théorique	Jeudi 6 dec	S.Mocoeur	Orga et sécu	Jeudi 28 fev	C.Eckenfelder	Pratique IPD	Dimanche 12mai	T.Krummel-T.Villanueva
Péda théorique	Jeudi 13 dec	T.Villanueva	Orga et sécu	Jeudi 7 mars	S.Mocoeur	Pratique IPD	Dimanche 12mai	JP.Goehner-M.Morin
Péda théorique	Jeudi 20 dec	P.Flory	Péda théorique	Jeudi 14mars	C.Eckenfelder	Pratique IPD	Dimanche 12mai	L.Marcoux-P.Flory-M.Frey
Orga et sécu	Jeudi 10 janv	F.Leterme	Péda théorique	Jeudi 21mars	G.Hirn	Pratique IPD	Dimanche 12mai	B.Geiler-F.Lorrain-G.Hirn

- **Les cours Niveau 4 et MF1** auront lieu dans les locaux de la Gravière du Fort de 20h à 22 h. Le vidéoprojecteur est disponible sur place. Coût pour les stagiaires : 60 € à régler lors du premier cours, par chèque libellé à l'ordre du Codep 67.
- **Les cours MF1** s'adressent aux stagiaires en situation. Coût pour les stagiaires : 60 € à régler lors du premier cours, par chèque libellé à l'ordre du Codep 67. Les stagiaires inscrits à cette formation peuvent assister gratuitement aux cours N4 pour compléter leurs connaissances théoriques si besoin.
- **Formation initiateur club :**
 - le **stage initial** se déroulera le **samedi 13 et le dimanche 14 octobre 2018** de 8h30 à 18 h dans les locaux de la Gravière du Fort. L'inscription se fait sur le formulaire en ligne sur le site *FFESSM67* dans la rubrique Technique (plongée). Les vérifications administratives auront lieu sur place, le samedi matin à 8h30. Se munir d'un chèque de 60 € libellé à l'ordre du Codep 67. Ce montant inclut l'inscription au stage initial et aux séances de stage en situation. L'assistance à la totalité du stage initial est nécessaire pour le valider.
 - concernant **les repas lors de ces journées de stage**, ceux qui auront réservés leur repas lors de leur inscription, devront fournir un second chèque de 20€ libellé à l'ordre du Codep 67.
 - le **stage destiné aux MF1 désirant devenir tuteur d'initiateur** se déroulera en parallèle du stage initial selon, les mêmes modalités.
 - l'**examen initiateur** se déroulera le **dimanche 16 juin 2019** à la Gravière du Fort. Se munir d'un chèque de 20 € libellé à l'ordre du Codep 67.